BIBLIOGRAPHIE

Alain CABANTOUS, Entre fêtes et clochers. Profane et sacré dans l'Europe moderne XVIII - XVIIII siècle, Paris, Fayard, 2002, 348 p.

Voici sur un sujet majeur d'histoire religieuse, sociale et culturelle, un maître-livre, fondé sur une impressionnante recherche bibliographique à travers l'Europe occidentale où la Provence figure en fort bonne place'. Alain Cabantous y étudie les représentations évolutives que les hommes des temps de la réforme catholique et des Lumières (et non pas seulement les canonistes ou les autorités religieuses) se firent à la fois du sacré et du saint à travers des exemples pris suivant deux directions très pertinentes, la sacralisation de l'espace et du temps, et, selon une méthode féconde, comment cerner le sacré d'une époque donnée en le définissant par rapport au profane et aux rapports changeants qui lient ces deux notions. L'opposition sommaire et manichéenne entre « sacré » et « profane », ce rêve imparfaitement réalisé et fragile de clercs, cesse ainsi de sous-tendre l'analyse historique, ce qui fut le cas naguère, lorsque l'historien se bornait à entériner l'expertise supposée de l'évêque tridentin exerçant son pouvoir réglementaire. Après avoir défini le sacré de façon souple « comme source qui dépasse l'homme et qui lui semble indispensable dans l'organisation de sa vie matérielle et spirituelle », A. Cabantous met en évidence ses confusions avec le profane ou plutôt leurs « complémentarités, capillarités, affrontements », à travers par exemple la fête, les usages sociaux et religieux autour des statues des saints, ceux dont les cimetières sont le cadre. Il étudie ensuite la construction d'un distinguo entre sacré et profane à travers les réformes protestante et catholique. Les deux réformes établissent dans leur définition même du champ et des objets du sacré une dénivellation profonde entre les deux confessions; les critères de leurs définitions doctrinales ou disciplinaires sont en décalage avec l'expérience spirituelle des fidèles. A. Cabantous montre dans une analyse destinée à devenir classique que la défi-

^{1.} Signalons trois menues coquilles : p. 119, le curé de « *Pourrire* » l'est de Pourrière; p. 191, Forcalquier au « diocèse de Senez » - en fait de Sisteron; p. 196, le « village provençal d'Aimet », cité par un texte ancien, pourrait être les Mées.

nition de la superstition par les autorités de chaque religion est un enjeu dans l'organisation des sphères du profane et du sacré en vue de l'acculturation de leurs fidèles. Mais l'« ancrage théologique et visible » du sacré catholique est lui-même considéré comme superstitieux par les réformés qui introduisent ainsi une contestation du sacré aux effets désaralisants.

Étudiant ensuite » les rythmes du sacré », A. Cabantous montre comment les calvinistes apportent une restriction drastique à la sacralisation du temps quotidien : disparition de la liturgie des heures confraternelles, canoniales et conventuelles, et réduction extrême du calendrier festif. Il explique aussi que le jour du Seigneur, le dimanche, est » jour de confusion totale entre le sacré et le profane », l'interdiction du travail entraînant une oisvéré jugée dangereuse par les clercs.

La sacralisation de l'espace intérieur de l'église passe par une réorganisation valorisant le chœur, lieu de la présence réelle, et hiérarchisant les autels dans les nefs et bas-côtés. Celle des paysages urbains s'opère par la multiplication des sanctuaires dont Rome donne l'exemple. La sacralisation des fontaines et des cimetières est déjà plus difficile. Celle de la nature, de sespaces ruraux et surtout sylvestres, se fait à travers la pratique fréquente de bénédictions, l'établissement de croix et chapelles sur les hauteurs. Mais la réinterprétation de l'apparent désordre et du chaos que constituent les montagnes et l'océan en terme d'expression d'un ordre divin glisse au XVIII' siècle d'une théologie naturelle à une religion naturelle.

La mise en cause du sacré, au sens large, est d'abord manifeste dans les profanations et sacrilèges, avec une extension des catégories de coupables potentiels: blasphémateurs, suicidés, sorciers, concubins, voleurs d'église, briseurs de croix, marchands du dimanche, superstitieux et pourfendeurs de curés. A. Cabantous étudie longuement aussi les déplacements de frontières et la désacralisation de certaines manifestations du christianisme au cours du XVIII' siècle. Il s'étend en particulier à juste titre sur- l'enjeu des sépultures », l'évolution collective doublée d'une campagne hygiéniste mais aussi clérale qui aboutit en France à la déclaration royale de 1776, interdisant quasiment les inhumations dans les lieux de culte et ordonnant le transfert des cimetières hors des enceintes urbaines.

Si au temps de l'absolutisme, « l'apparition progressive d'un autre sacralité entièrement au service du prince absolu » a conduit à une certaine sacralisation du souverain, « investi d'une responsabilité salvifique à l'égard du corps social », la « désacralisation de la monarchie » s'observe après 1750, temps où s'affirment également des valeurs nouvelles, dérivées de celles du christianisme mais fortement autonomes de ce dernier. Elles sont caractéristiques d'un processus de désacralisation défini par A. Cabantous comme empiétement progressif du profane sur le sacré par déplacement des limites et d'autonomie du profane par rapport au religieux.

Une remarque au sujet du marquage acoustique du temps sacré : p. 94, A. Cabantous observe que le « baptême » des cloches n'est qu'une « bénédiction », tout en signalant à la page suivante que leurs onctions subsistent. De fait, les cloches sont canoniquement res sacra et reçoivent une consécration. Que celle-ci soit appelée « baptême » ou « bénédiction » aux Temps modernes pourrait signifier que les autorités ecclésiastiques considèrent alors que ce statut des cloches est fort exagéré sans oser le modifier car il est fondé sur la tradition.

Ce bref résumé ne donne qu'une faible idée de la richesse d'un ouvrage qui devrait permettre, à travers notre espace régional comme dans les autres, de multiples réexamens et relectures à nouveaux frais et une plus fine compréhension des représentations qui ont structuré les sociétés anciennes.

Régis BERTRAND et Gilbert BUTI

René MOULINAS, Les massacres de la Glacière. Enquête sur un crime impuni, Avignon, 16-17 octobre 1791, Aix, Édisud, 2003, 230 p.

René Moulinas a entièrement repris l'examen d'un épisode tragique de la Révolution dans le Midi, dont le retentissement fut considérable, comme en témoigne l'iconographie du temps, qui est ici reproduite au fil des pages et soigneusement critiquée. Comme Martine Lapied l'avait fait dans sa thèse', R. Moulinas remet radicalement en cause un agglomérat historiographique contemporain de l'événement qui l'interprétait comme l'affrontement sanglant des forces conservatrices et progressistes, R. Moulinas recoupe minutieusement des documents de première main, en partie inédits, pièces du procès et témoignages contemporains, pour proposer une explication plus nuancée.

Le dimanche 16 octobre 1791 une foule qui semble surtout féminine s'assemble dans l'église des Cordeliers, qui sert aux assemblées des citoyens du district. L'on s'y inquiète des descentes de cloches et surtout du transfert chez le trésorier de la commune d'une malle pleine d'argenterie d'église qui était déposée au Mont-de-piété. De plus, la rumeur affirme qu'une statue de la Vierge y aurait pleuré – détail d'ailleurs très intéressant : le « miracle » d'Avignon pourrait être le premier en date des phénomènes de ce type qui seront çà et là signalés au cours des années suivantes, en particulier en Italie. Le secrétaire de la commune, Lescuyer, accepte de se rendre – avec un courage certain – à l'église pour tenter de calmer la foule dont il devient le bouc émissaire. Il est massacré devant le maître-autel.

« L'armée du département de Vaucluse » dite des « brigands » d'Avignon qui s'est emparée de l'hôtel de ville commence d'abord par appréhender des personnes soupçonnées d'avoir participé à l'affaire des Cordeliers

LAPIED Martine, Le Comtat et la Révolution française. Naissance des options collectives, Aix, 1996, p. 105-128.

puis divers adversaires politiques. Ils vont rejoindre dans les geôles improvisées au palais des Papes une population carcérale qui y a été entassée à la suite des troubles qu'a connus la ville. Soixante de ces prisonniers vont être massacrés au cours de la nuit et leurs corps seront jetés dans les parties basses de la tour de la glacière. R. Moulinas ne croit guère aux thèses, d'ailleurs contradictoires, qui tendent à détecter dans ces deux journées l'effet de complots sous-jacents. Sa conclusion est que les chefs furent débordés par l'engrenage de la violence née au sein de leur troupe. Dans l'atmosphère politique très tendue de la ville, une émotion populaire qui a tourné au drame a enclenché une fureur répressive où se sont affrontées deux factions antagonistes du mouvement révolutionnaire, qui étaient en lutte depuis près d'un an.

R. Moulinas montre que le procès des « glaciéristes » tourna court au printemps 1792 à cause de l'amnistie votée par l'assemblée législative au moment de l'intégration des anciens États du pape à la France. Il replace excellemment leur « triomphe » dans la rapide évolution de la vie politique locale et nationale des années 1792-1795 et souligne le poids des mémoires familiales de loneue durée.

Ce beau travail constitue une contribution importante à cette ethnologie de la violence politique qui a connu au cours des dernières décennies un développement nourri d'exemples récents. Un seul regret: que ne soient évoquées qu'en une ligne les remarques sévères sur le caractère impulsif et brutal des méridionaux que le massacre de la Glacière (et le meurtre du maréchal Brune) firent naître tout au long du XIX' siècle sous la plume des voyageurs et historiens. Des notes copieuses fournissant références et précisions complémentaires sous-tendent chaque étape de cette démonstration passionnante. Souhaitons que cet ouvrage élégant soit chez son éditeur l'amorce d'une collection qui étudierait d'autres épisodes de l'histoire régionale selon les mêmes principes.

Régis BERTRAND

La vie pénible et laborieuse du colporteur Esmieu, Les Alpes de lumière, Sabença de la Valeia, Mane-Barcelonnette, 2002, 272 p., ill.

Le manuscrit de ce récit de vie a été découvert dans les années 1960 à l'occasion de travaux dans une maison de la place de l'Église à Cogolin (Var). Ce cahier manuscrit de 66 pages – dont huit sont reproduites en fas simile – a été rédigé en 1823 au soir de sa vie « à l'âge de soixante et un ans, un mois et trois jours ». par un notable de ce village, originaire de Caudissard, hameau de Méolans dans la vallée de Barcelonnette. Ce texte n'était pas

inconnu. Son premier éditeur en 1969/70 l'avait transposé en français culturellement correct et lui avaient fait subir quelques remaniements pour introduire plus de logique dans le récit. Cette publication s'efforce de respecter au maximum le texte de Jean-Joseph Esmieu, tout en restant accessible, Elle conserve les particularités de la langue d'Esmieu, un français mal maîtrisé, tout imprégné de provençal, en éliminant les difficultés créées par l'absence de ponctuation et par certaines « fautes » d'orthographe. Une « note » copieuse de Jean-Yves Royer explique ces choix éditoriaux.

Jean Joseph Esmieu est né en 1762 dans une famille de paysans aisé. « Ménager » son père faisait le commerce des bœufs qu'il allait chercher dans le Dauphiné proche. Il quitte la vallée de l'Ubaye à l'âge de 11 ans pour se rendre à Marseille où il exerce divers petits métiers : apprenti boulanger, élève chirurgien, cartier. Il est sur le point de céder à l'appel du large comme mouse sur un bateau en partance pour Smyrne. Mais il préfère « rouler » comme marchand ambulant encouragé dans sa vocation par un « brave homme » d'Embrun qui connaissait son père. Désormais Esmieu court les routes et les foires de Provence pour proposer ses marchandises, quincaillerie, boites bergamotes, linon, mouchoirs et dentelles. Ses affaires prospèrent jusqu'en 1793 quand il est victime d'un vol dans une auberge de Solliès où sa « caisse » remplie de dentelles de Flandres et de Malines lui est dérobée. Le récit des démarches effectuées par Esmieu pour confondre les voleurs et récupérer son bien occupe 28 pages du manuscrit, près de la moitié du récit. Il est vrai que la poursuite des larrons conduit Esmieu à Toulon où il se trouve mêlé aux événements tumultueux de la reprise en mains de la ville par les révolutionnaires et que l'auteur reproduit sur près de sept pages le texte du mémoire qu'il rédigea pour le lire lors du procès devant le tribunal de Grasse. Quelque temps après avoir récupéré ses marchandises, il abandonne le colportage au profit du commerce sédentaire et loue une boutique à Hyères. Il se marie bientôt, en 1804, avec une fille d'une famille de notables cogolinois. C'est dans ce village qu'il met en forme le récit de sa vie « pénible et laborieuse ». Il vivra encore neuf ans, mais ce dernier chapitre de sa vie qui le voit devenir propriétaire foncier et un temps conseiller municipal n'est pas évoqué par le récit.

Comme le note Régis Bertrand « il n'est point fréquent qu'un gagne-petir des temps jadis se raconte ains ». Le premier intérêt de ce texte est son existence même. Il apporte par ailleurs de nombreux éclairages sur la Provence au tournant du XVIII au XIX' sècle : les routes, leur fréquentation, leurs dangers, les auberges el eur rôle comme auxiliaires de la circulation des hommes et des marchandises, les foires, la frontière linguistique dont Esmieu prend conscience aux environs du Brusquet où II relève que « le langage commençair à changer ». Le récit illustre les migrations des gavots et le réseau de relations des valleians dans le bas pays qui facilite leur intégration. Esmieu quitte Méolans en compagnie de « paysans qu'ils venaient becher la terre dans la Basse Provence ». Il est muni de plusieurs lettres de recommandation, notament de l'aubergiste du Lauzetz adressée à son neveu établi à Marseille comme

cuisinier et une autre missive destinée à un Joseph Derbez, domestique dans la même ville chez les Foresta-Collongue. C'est avec un garçon boulanger « de son pays » qu'il projette de s'embarquer pour la Martinique. Raynaud, son protecteur, rencontré sur le cours à Toulon, qui le lance dans l'aventure du commerce de colportage est le frère du cordonnier qui venait faire des chaussures dans sa maison à Méolans. L'associé qu'il choist lorsqu'il ouvre sa boutique d'Hyères est un autre Raynaud « que nous étions du même pays ».

Soigneusement annoté, le texte est accompagné de six « regards d'historiera» qui commentent les principales étapes de cette autobiographie apportant souvent des documents inédits qui complètent l'information notamment sur les années d'apprentissage à Marseille et sur la fin de la vie d'Esmieu. Le ménoire lu lors du procès est situé dans le contexte des modifications de la procédure judiciaire lors de la Révolution et une fine analyse linguistique s'attache au « traitement infligé au français standard par un occitanophone qui l'a appris comme il l'a pu ». Un plan de Marseille, une carte des déplacements en Provence et un riche dossier iconographique illustrent le récit qui trouve un prolongement dans la publication en fin de volume de certains passages du Voyage dans la vallée de Barcelomette (1815) du préfet Villeneuve et l'édition d'extraits du livre de raison de la famille Charpenel du Châtelard. Cette édition est une parfaite réussite.

Noël COULET

Jacques ROSSIAUD, Dictionnaire du Rhône médiéval. Identités et langages, savoirs et techniques des hommes du fleuve (1300-1550). Centre alpin et rhodanien d'ethnologie, Grenoble, 2002, Documents d'ethnologie régionale vol 23, 2 vol. 255 et 368 p, ill.

« Redécouvrir un monde en reconstituant son lexique », tel est le propos de Jacques Rossiaud dans cet ouvrage. Le dictionnaire proprement dir qu'il a élaboré au terme de longues années consacrées à faire l'histoire du Rhône au Moyen Áge constitue le second tome de cette publication. Il est précéde d'un volume d'introduction de plus de 200 pages. L'auteur y expose son projet: sortir le fleuve et les mots qui s'y rattachent de « l'angle mort de la lexicographie et de la recherche historique » dans lequel il a si longtemps été enfermé parce qu'il est demeuré « l'espace privilégie d'une histoire immobile ». Contrairement à une idée reçue, le Poème du Rhône n'est pas le trésor langagier du fleuve. Et les érudits du XIX' siècle ont exploité une tradition orale sans profondeur de champ chronologique. Il faut donc « revenir aux sources, les placer en position centrale, dominante, sinon totalement exclusive ». Un second chapitre présente l'immense corpus mis en œuvre, produit d'une enquête menée dans une trentaine de dépôts d'archives : tarifs et carnets de recette des péages sur le fleuve, délibérations municipales des villes riveraines, comptabilités communales et princières, actes notariés recueillis dans près de 2000 registres, enquêtes dans lesquelles s'expriment des hommes de toutes conditions. Centré sur la période 1350-1450 en dates larges, la prospection s'étend dans certains domaines, telle la description du milieu naturel, aux cartulaires des pays du bas Rhône du Xe au XIIº siècle, remontant parfois jusqu'au Xº siècle. L'espace couvert par la recherche documentaire comprend le moven et le bas Rhône mais aussi, surtout lorsqu'il s'agit des hommes et des marchandises, « les diverses étendues qui, toutes, ont contribué au façonnement de la civilisation rhodanienne », tant les pays de la Saône que ceux de l'Arve et du Léman. Deux chapitres mettent en place la toile de fond sur laquelle s'inscrit le dictionnaire : l'histoire linguistique de l'espace rhodanien, l'histoire du fleuve et de ses bateliers. À la différence de l'ouvrage classique d'A. Brun qui explique les progrès du français dans les provinces du Midi par les faits politiques, par l'intensité variable de l'autorité royale, Jacques Rossiaud privilégie, pour expliquer la diffusion de la langue française et le développement des phénomènes de plurilinguisme dans les Babels linguistiques au long du fleuve, la démographie, le déversement des hommes provenant du nord, des pays de langue d'oïl mais surtout du domaine franco-provencal. Ces mouvements de population marquent tout particulièrement la « communauté linguistique » des gens de rivière dont les mots peuplent le dictionnaire : les « ribayriers » ne sont qu'en faible proportion des originaires des villes et bourgades du bas et moven Rhône, à telle enseigne que l'auteur peut écrire que « passé le milieu du XV siècle et pour trois générations, le Rhône c'est la Savoie ». Les grands rythmes de l'histoire économique du fleuve se reflètent également dans le vocabulaire. L'enquête s'ouvre au terme d'une longue phase d'expansion, « temps de la prospérité, de la pléthore des hommes et des rémunérations de misère ». Au milieu du XIVe siècle s'ouvre, pour une centaine d'années, le temps des calamités. Les épidémies et l'insécurité sont à l'origine de réductions « drastiques du trafic fluvial ». La raréfaction des hommes et le renchérissement du coût de la main-d'œuvre conduisent les marchands du Rhône à remplacer les troupes de haleurs par des équipages de chevaux et à utiliser de nouvelles familles de bâtiments. La reprise s'amorce vers 1450. Au fil de cette évolution des mots sortent d'usage comme l'ense, au sens de bretelle de haleur, tombé en désuétude au début du XVI siècle, des mots nouveaux apparaissent comme la guindelle attestée pour la première fois en 1468 pour désigner un nouveau type de navire. Un dernier chapitre, intitulé « ultime regards », livre une pesée globale du vocabulaire rhodanien et met en évidence ses stratifications Il souligne l'importance des influences méridionales, tant en ce qui concerne les termes techniques de navigation, domaine où les mutations nautiques de la période 1430-60 et la reprise qui suit font entrer en force « les facons de faire et de dire des maîtres d'avsse provençaux » qu'en ce qui concerne le vocabulaire social où l'on voit le « fustier » éclipser le « chapuis » et le terme « patron » se généraliser après 1490 dans tout l'espace du fleuve.

Le dictionnaire proprement dit qui forme le deuxième tome de l'ouvrage comprend un millier de mots et un peu moins de 650 entrées. L'auteur s'explique longuement sur sa conception dans son introduction. Pour l'essentiel les articles de ce dictionnaire qui se veut « dictionnaire des hoses ou des connaissances» plus dictionnaire des mots, limitant donc sans pour autant trop les réduire, les informations concernant « les aspects proprement linguistiques des mots » obeissent à une même structure: formes du mot, exemplification, définition, évolution et destinées. 268 entrées concernent la construction, l'armement et la conduite du navire, 24 la pêche, 34 la topographic fluviale, 10 les droits sur la navigation. Le vocabulaire social est analysé dans une quarantaine de notices qui, très développées au fil de fines analyses attentives aux variations dans l'espace et dans le temps, représentent près de la moité du texte.

L'ouvrage est très richement illustré de figures, plans et cartes qui sous-tendent l'argumentation de l'introduction et éclairent les analyses des notices. Une bibliographie de plus de six cents titres accompagne l'introduction. Une somme impressionnante et captivante.

Noël COULET